


Service des Sports



Règles de vie assurant le bon fonctionnement de Pass'Sport

Encourager chacun à trouver sa place dans le groupe.

Pour une meilleure cohésion nous vous conseillons de rapporter le moindre « incident » (moral, physique, matériel ...) auprès d'un éducateur afin que l'équipe d'encadrement puisse prendre les dispositions utiles et nécessaires au bon fonctionnement de « Pass'Sport ».

 **Refus de** toutes formes de violences physiques, verbales (attitude, propos ...).

 **Responsabilité, Solidarité et Convivialité.**
Respecter ...

... l'engagement de venir participer aux activités lorsque j'ai reçu la validation par le Service des Sports.

**A COMPTER DE DEUX ABSENCES NON JUSTIFIEES,
L'ENFANT NE SAURAIT ÊTRE PRIORITAIRE SUR LES SESSIONS SUIVANTES**

... IMPERATIVEMENT les horaires de début et de fin d'activités sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de nos activités.

... le règlement intérieur des structures municipales (affichage dans tous les établissements).

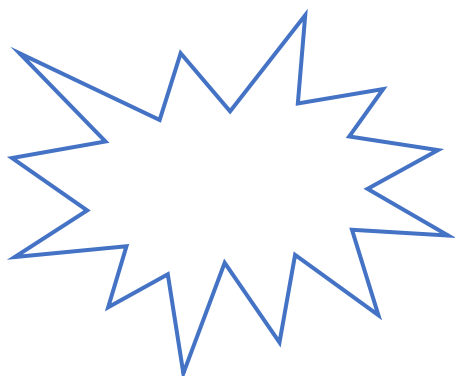
... le matériel : chacun participe au rangement, à l'entretien constant du matériel et des locaux.

 **Carton !**

En cas de perte ou dégradations matérielles, nuisances et comportements dérangeant l'entourage immédiat, la sanction peut aller de l'avertissement à l'exclusion provisoire ou définitive, à la charge de la famille.

 **Signatures :**

L'adhérent



Le responsable



Les parents

